

Alors selon la promesse, que j'avais faite au Sacré-Cœur, je publiai que le nombre de pécheurs qui s'étaient convertis dépassait de beaucoup mes espérances. On peut dire que le Sacré-Cœur a prêché ici une retraite silencieuse qui a ouvert le chemin à une mission très fructueuse. Plus de quatre-vingt-dix personnes sont revenues à Dieu, et parmi celles-là plusieurs ne s'étaient pas confessées depuis vingt ans.

Loué et remercié soit le Sacré-Cœur de Jésus pour les grâces innombrables que ma paroisse en a reçues l'an passé! Oh! si tous les prêtres, qui, dans l'exercice de leur saint ministère se heurtent à mille difficultés, voulaient promouvoir avec ardeur l'Apostolat du Cœur divin! Ils expérimenteraient la puissance de l'amour de Jésus pour faire revivre la piété contre toute espérance, remettre les sacrements en honneur, faire éclore et fleurir toutes les œuvres de charité chrétienne. (1)

J. VAN DEN BOSCH, S. J.

(à suivre)

LE MOIS DE NOVEMBRE

Ceux qui durant le mois de *novembre*, pratiquent, *en public* ou *en particulier*, de pieux exercices pour le soulagement des âmes du purgatoire, gagnent les Indulgences suivantes :

INDULGENCES APPLICABLES : 7 ans et 7 quarantaines, une fois le jour, durant le mois de novembre;— Indulgence plénière une fois, un jour à leur choix durant ce mois.— Conditions: confession, communion, visiter une église et y prier aux intentions du Souverain Pontife.

Si vous saviez avec combien d'ardeur ces pauvres âmes du Purgatoire demandent ce remède nouveau, si souverain à leurs souffrances, car c'est ainsi qu'elles nomment la dévotion au Sacré-Cœur, et particulièrement les messes en son honneur !

BENHEUREUSE MARGUERITE-MARIE.

(1) *Messenger Flamant*, février 1892, p. 310.